

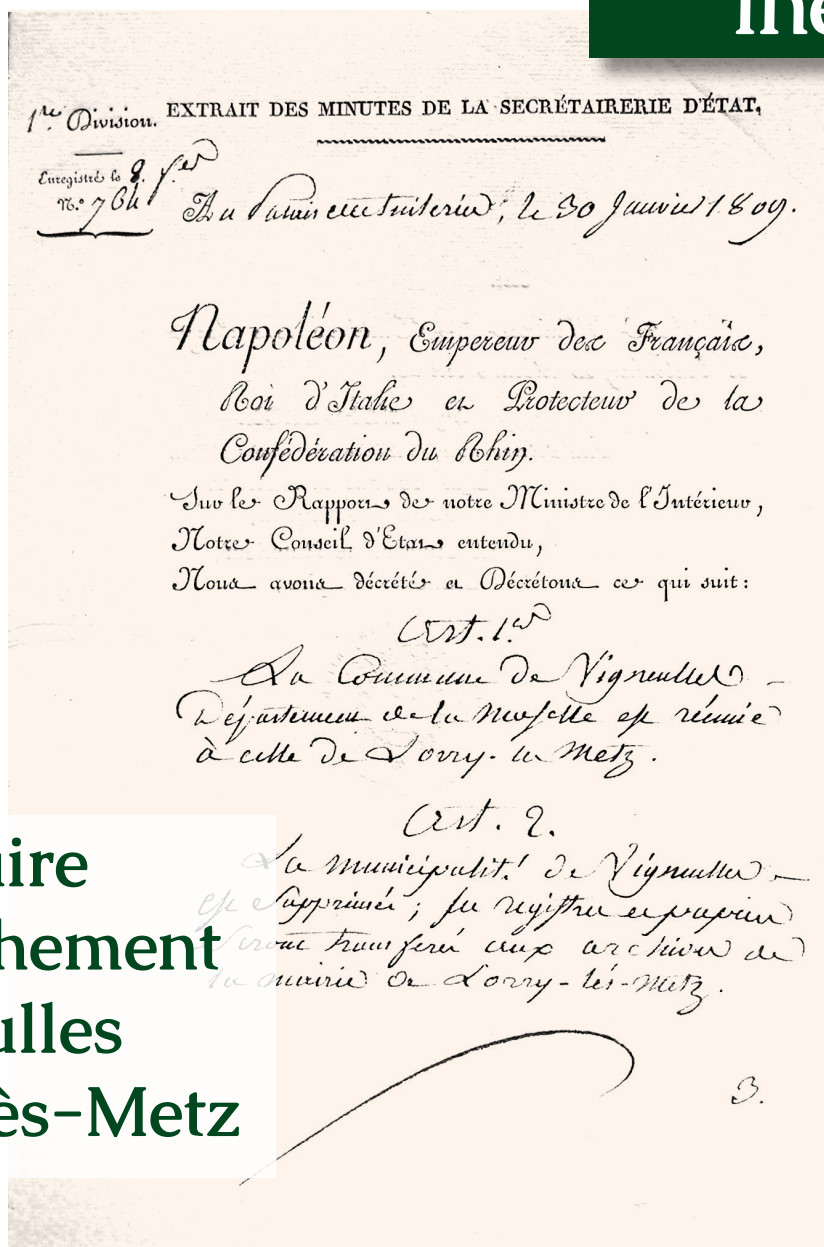
Lorry-lès-Metz

« au fil du temps »

1

Conférence du
19 juin 2009

Les Dossiers inédits



Bicentenaire
du rattachement
de Vigneulles
à Lorry-lès-Metz



Association d'histoire

Photo de couverture : Minute de la secrétairerie d'État
décidant le rattachement de Vigneulles à Lorry-lès-Metz

Association Lorry-lès-Metz « au fil du temps »

Président :	Jean-Luc Baudinet 5 bis rue des Frières – 57050 Lorry-lès-Metz
Siège :	Mairie de Lorry-lès-Metz 46 Grand'Rue – 57050 Lorry-lès-Metz
Site informatique :	www.lorrylesmetz-histoire.fr
Directeur de la publication :	Jean-Luc Baudinet
Maquette :	Gérard Kester
ISSN :	en cours
Dépôt légal :	mai 2024

Introduction

Le 30 janvier 1809, la commune de Vigneulles est rattachée à celle de Lorry-lès-Metz. Pour célébrer ces 200 ans, l'association Lorry-lès-Metz « au fil du temps » et l'atelier théâtre de l'Aldam ont préparé une conférence théâtralisée.

Le *Bulletin* n° 15 (janvier 2010) relate la représentation de cette conférence le 19 juin 2009 et le *Bulletin* n° 41 (décembre 2022) retrace le long parcours de la préparation.

Nous présentons ici le scénario complet avec, en illustration, les diapositives qui ont été projetées pendant le spectacle.

Bicentenaire du rattachement de Vigneulles à Lorry-lès-Metz

La salle du Foyer, sur un écran, on peut lire la diapositive de présentation de la conférence « Au fil du temps et Aldam présentent Le BICENTENAIRE du RATTACHEMENT de VIGNEULLES à LORRY-lès-METZ »



Dispersés dans la salle, des guéridons, avec autour des gens habillés en costume Premier Empire séparés en deux groupes; un (à droite) représentant le village de Lorry et un (à gauche) représentant le village de Vigneulles et des personnalités de l'époque 1800, évêque, préfet, maire qui interviendront au cours de la « conférence ».

Le conférencier entre par la porte du public, en gagnant sa place, il se fraie un chemin entre les guéridons et salue respectueusement les personnalités présentes. Arrivé à son pupitre, il commence sa conférence.

PREMIÈRE PARTIE

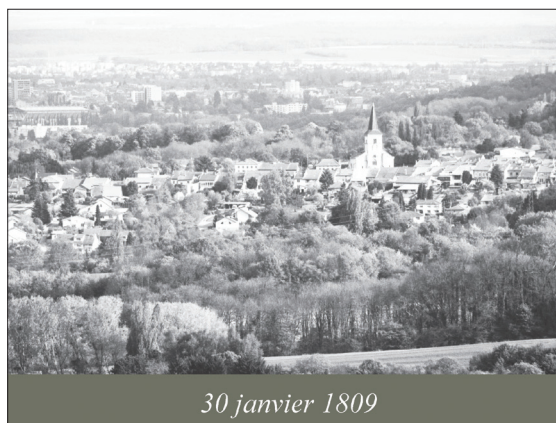
Le conférencier :

Il arrive de la porte, salue l'assistance s'attarde auprès des personnalités Vaublanc, Montrond. Lorsqu'il nomme Vaublanc et Montrond, ils se lèvent, saluent et le public applaudit. Idem pour les habitants des villages.

Bonsoir, Mesdames, Messieurs, merci d'être venus aussi nombreux ce soir. Merci d'avoir bravé le froid et les intempéries de ce 30 janvier pour être là. Je remercie en particulier Son Excellence Monseigneur Francin, évêque constitutionnel de Metz (1791 à 1794), qui nous rejoindra plus tard, Monsieur Vaublanc, Préfet de Moselle de (1805 à 1814) et Monsieur Montrond, maire de Lorry de 1800 à 1814, qui sont venus honorer de leur présence notre soirée.

Je remarque aussi la présence d'habitants de Lorry-lès-Metz et de Vigneulles qui ont vécu il y a 200 ans les événements que nous allons évoquer et qui nous ont fait la gentillesse d'être là.

Nous allons donc parler sans plus tarder du 30 janvier 1809. Qui sait ce qu'il est arrivé ce jour-là ?



Le public fait des signes d'ignorance...

Brouhaha : « ben je sais pas », « tu sais ? »...

Une dame dans la salle :

Attitude très « people »

Le divorce de Napoléon d'avec Joséphine...

Le conférencier :

Absolument pas ! C'est plus tard !

Le perturbateur :

La victoire de Wagram !

Le conférencier :

C'était en juillet, mais le 30 janvier, chez nous, là, dans notre village ?

Le public fait des signes d'ignorance... (Brouhaha : d°)

Le conférencier :

C'est le rattachement de Vigneulles à Lorry. Nous allons expliquer ce fait historique, mais pour cela, nous allons devoir reculer de quelques années, juste avant la Révolution française.

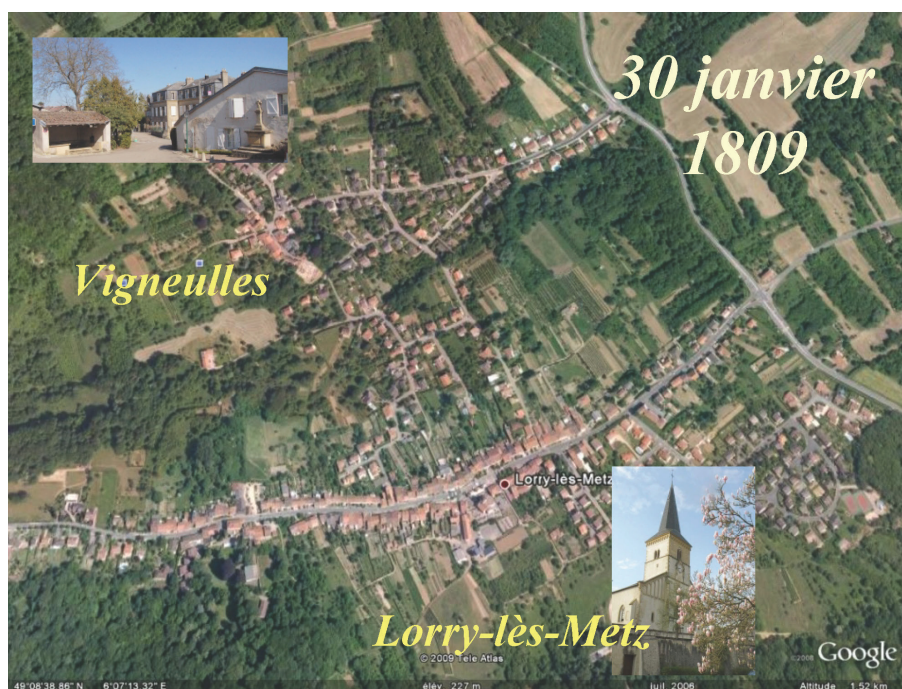
Lorry, notre Lorry est un village...

***Habitantes de Lorry :***

Qui compte 680 habitants !

Habitante de Vigneulles :

Ben à Vigneulles on est soixante-quinze...



Habitante de Lorry :

L'air fier que ce soit une femme.

Le seigneur de Lorry c'est Dame Anne Marguerite née Couet de Lorry, veuve de Gabriel Louis de Marion...

***Le perturbateur :***

Égrillard

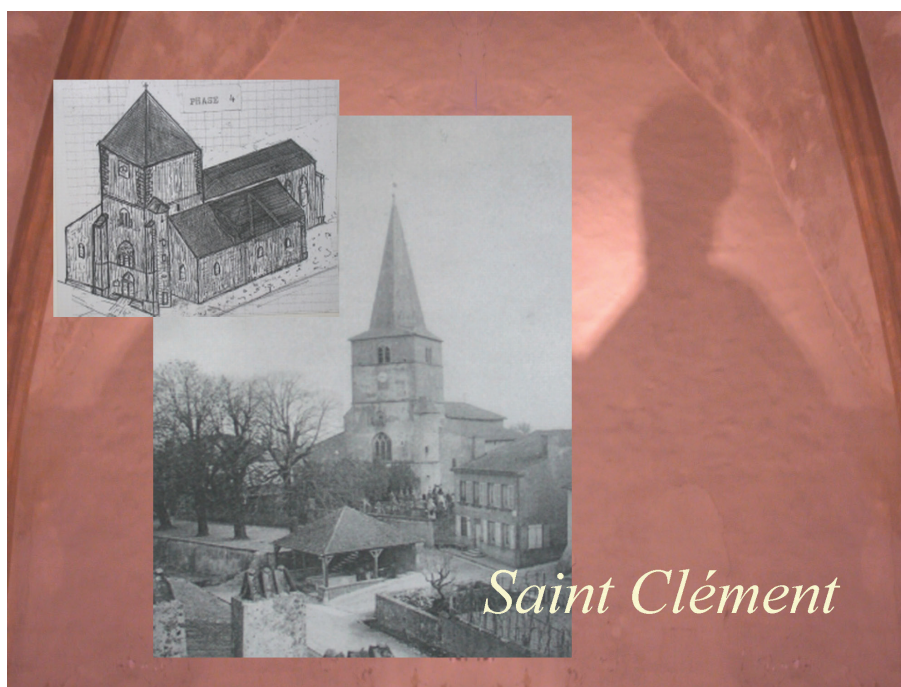
Celle-là, on ne va pas la rater : Youpee ! Marions-nous sous la Couet !!!

Habitants de Vigneulles :

- La seigneurie de Vigneulles appartient à l'abbaye Saint Clément qui en confie la vouerie au seigneur de Lorry.
- Toi qu'es au Conseil, tu sais ce que ça veut dire la « vouerie » ?
- On m'a dit que c'était la gestion...

Habitante de Lorry :

Lorry-lès-Metz est une paroisse indépendante avec église et presbytère.



Habitante de Vigneulles :

Vigneulles possède une église qui dépend de la paroisse de Saulny.



Habitante de Lorry :

Le curé de Lorry est l'abbé Chandellier

**Le perturbateur :**

Eh ben ! Pourra poser ses cierges, le curé !

Le conférencier :

Monsieur, s'il vous plaît !

En ce temps-là et depuis toujours, les seigneurs prélèvent les impôts, sont propriétaires...

Habitante de Lorry :

Du Moulin-Haut !

Habitante de Vigneulles :

Du Moulin-Bas !

**Le conférencier :**

... et rendent la justice. Le clergé prélève la dîme, est propriétaire du Moulin-en-Mi ! Il tient les registres, il gère entre autres, les hôpitaux et les écoles.

Souvenez-vous, nous avons dit que nous remonterions à la Révolution française.

L'hiver 1788-89 est terrible, la misère est grande, le pain est hors de prix. Le peuple gronde et s'insurge contre les privilèges de la noblesse et du clergé ; pas nos pauvres curés, bien sûr, mais leurs supérieurs.

Dans les paroisses, on rédige des Cahiers de doléances.



Louis XVI convoque les États généraux, se retrouve complètement débordé par le Tiers État qui se proclame Assemblée nationale. Mirabeau crie « Nous sommes ici par la volonté du peuple et nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes ».



Ça y est; la Révolution se met en marche.

14 juillet 1789...

Habitants de Lorry et de Vigneulles :

Prise de la Bastille ! Prise de la Bastille !



Habitants de Lorry et Vigneulles (en chœur) :

Un drapeau bleu-blanc-rouge est brandi et circule dans la salle.

Ah, ça ira, ça ira, ça ira

Les aristocrates à la lanterne

Ah, ça ira, ça ira, ça ira

Les aristocrates on les pendra.

Le conférencier :

4 août 1789 : abolition des privilèges.

Habitants de Lorry et Vigneulles (en chœur) :

Tollé de joie puis chant.

Ah, ça ira, ça ira, ça ira,

Les aristocrates à la lanterne,

Ah, ça ira, ça ira, ça ira,

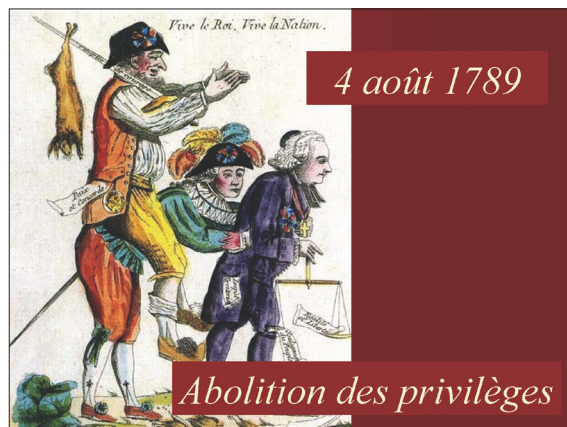
Les aristocrates on les pendra !

Ah, ça ira, ça ira, ça ira,

Les aristocrates à la lanterne,

Ah, ça ira, ça ira, ça ira,

Les aristocrates on les pendra

**Le conférencier :**

26 août 1789 : Déclaration des droits de l'homme.

**Habitants de Vigneulles :**

— Tu crois que ça prendra, toi, ce bla-bla sur les Droits de l'Homme dans la Déclaration ?

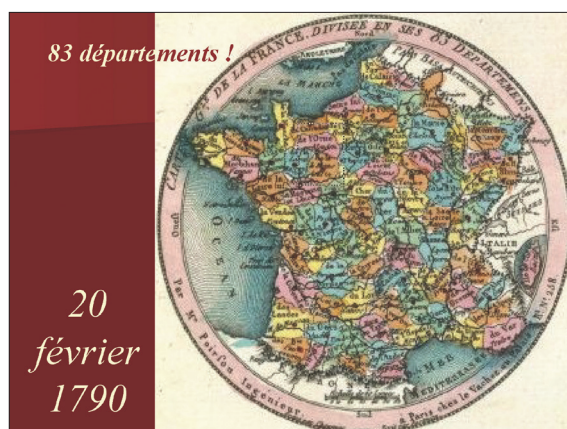
— Quelqu'un me l'a lue, j'ai pas tout compris, j'ai juste retenu une chose : que le seigneur de Lorry...

— Tu sais bien qu'il n'y a plus de seigneur... tais-toi si on t'entendait !

— Enfin bref, celui qui commande le village et moi c'est comme du pareil au même, on est égaux, on a les mêmes droits... ça, j'ai bien aimé... citoyen ! Même que je peux lui dire « tu » ! Tu te rends compte !!!

Le conférencier :

On supprime toutes les provinces, vous imaginez ! Et le 20 février 1790, création de 83 départements sur fond de bouleversement administratif...



Habitante de Vigneulles :

Même qu'on sait p'us vraiment où qu'on habite !

Habitantes de Lorry :

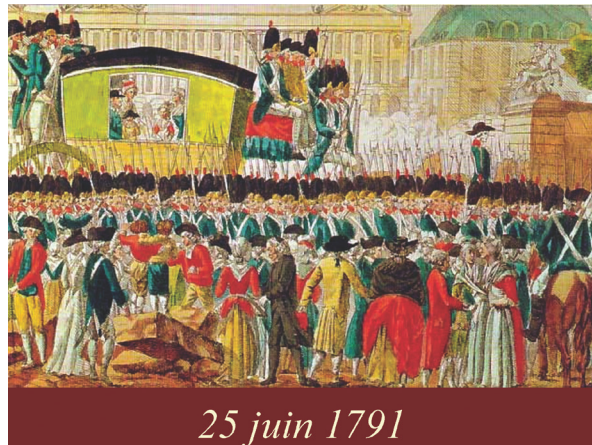
— Vu qu'ils ne savent pas lire, ils ne risquent pas de comprendre les changements !!!

Au fait, comment ça s'appelle notre nouveau département ?

— La Moselle ! Tais-toi, tu me fais honte !

Le conférencier :

À partir de juillet 1790, les évêques et les prêtres sont élus par les Représentants du peuple et doivent prêter serment à la Constitution civile du clergé.



25 juin 1791

Puis, en 1791, c'est l'année de la grande fuite : le cardinal-évêque de Metz fuit, les seigneurs fuient, les nobles fuient, le Roi fuit ! Il est arrêté à Varennes. Même notre curé Chandellier qui a pourtant « citoyennement » porté l'argenterie de l'église à la Monnaie s'exile à Trèves, à 70 ans, le pauvre !

Le perturbateur :

Pauv' Chandellier fondu !!!!!

Habitante de Lorry :

Silence ! Respectez un peu le conférencier et le public, s'il vous plaît !

Le conférencier :

8 mai 1791: L'abbé Goinze qui a prêté le serment est élu curé de Lorry.

Le perturbateur :

Ah ça ! C'est sûr, ça goiiiiiiiiiiiiinze !!!!

Habitantes de Lorry :

— C'est un scandale...

— C'est-y encore un curé ????



Habitantes de Vigneulles :

- Il a ben été ordonné prêtre, un sacrement, ça s'efface-t-y comme ça ????
- Va-t'en savoir...

Le conférencier :

Le 20 avril 1792, la France déclare la guerre au roi de Bohême et de Hongrie. Les troupes autrichiennes et prussiennes envahissent la France, occupent Longwy, Stenay et Verdun. Mais elles sont arrêtées à Valmy le 20 septembre suivant.



Monsieur Meslier de Rocan :

Il lève la main, tout agité.

S'il vous plait, s'il vous plait !

Le conférencier :

Ah ! Monsieur Meslier de Rocan, vous voulez intervenir ?

Monsieur Meslier de Rocan :

Est-ce que je pourrais vous raconter ce qui est arrivé à mon aïeule ?

Le conférencier :

Bien sûr ! Mais je vous en prie !

Monsieur Meslier de Rocan :

L'indignation et la colère le gagnent au fur et à mesure de son récit, puis retombent pour la chute de l'histoire.

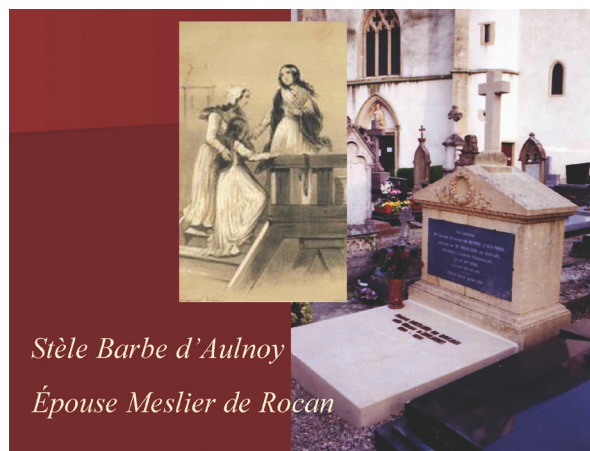
Quand les troupes de Brunswick qui combattaient les troupes de la Convention entrèrent dans Verdun, une délégation de jeunes filles est venue présenter au roi de Prusse (Maudits Prussiens !) des dragées, parmi elles, mon aïeule Barbe Henry d'Aulnois. Après Valmy, lorsque les troupes révolutionnaires réinvestirent Verdun, elles arrêtaient les 35 personnes qui avaient accueilli le roi de Prusse et les envoyèrent devant le Tribunal révolutionnaire à Paris pour trahison. (Maudits révolutionnaires !)

Ils ont fait Verdun-Paris en charrette, Monsieur ! Mon aïeule en charrette, Monsieur !
Comme une vulgaire fille, avec son amie Claire Tabouillot !



À 16 ans, Monsieur ! Fouquier-Tinville les jeta à la Conciergerie. Les 33 autres malheureux furent guillotins. Elles, après une journée d'exposition au pilori en place de la Révolution, furent condamnées à 20 ans de réclusion ! Au pilori, Monsieur, mon aïeule au pilori ! (Maudit Fouquier-Tinville !) Après la Terreur, elles furent libérées et considérées comme d'innocentes victimes des événements...

Elle épouse Jean-Baptiste Meslier de Rocan, colonel d'Empire, blessé pendant la campagne du Portugal, ils viennent s'installer à Metz où il devient maire adjoint...



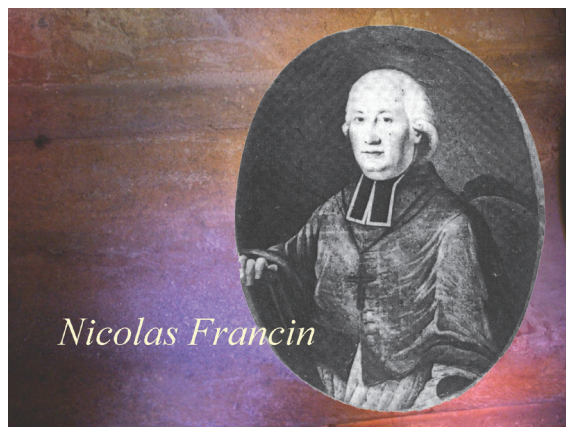
Ils se retirent à Lorry où elle est enterrée au cimetière, vous savez, à droite, le long du mur, tout de suite quand on entre ; son époux a même fait graver une jolie poésie sur la pierre.

Le conférencier :

Je vous remercie de nous rappeler ce moment d'histoire qui finit dans notre village...
Reprenons, s'il vous plaît !

20 septembre 1792 : Les registres d'état civil des citoyens ne seront plus tenus par les prêtres, mais par les municipalités et l'évêque Nicolas Francin explique aux curés le bien-fondé de cette mesure.

Entrée de l'évêque qui bénit les gens, les femmes se précipitent pour baiser sa bague. Il gagne lentement le pupitre et commence à lire.



L'évêque, Nicolas Francin :



INSTRUCTION PASTORALE DE L'ÉVÊQUE DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

Nicolas Francin, par la miséricorde divine, dans la communion du saint siège apostolique, évêque du département de la Moselle, aux curés et vicaires, et à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en notre Seigneur Jésus-Christ.

C'est avec la plus vive douleur, Nos Très Chers Frères, que nous apprenons la répugnance que plusieurs de vous ont à se soumettre à la loi du 20 septembre dernier, par laquelle l'Assemblée nationale ordonne que les municipalités seules recevront et conserveront à l'avenir les actes de naissances, mariages et décès. Sans doute le défaut d'instruction a causé et entretient encore votre erreur. Il est de notre devoir pastoral de la dissiper, pour vous rendre à la fois en bons citoyens et fidèles chrétiens.

Rentrés dans nos droits inaliénables, que l'on avait injustement usurpés, nous devons nous considérer sous deux faces qui n'ont rien d'incompatible, comme hommes vivant en société, et comme disciple de Jésus-Christ.

Une de ces lois que demande impérieusement la bonne politique d'un État, est de constater les naissances, mariages et décès de chaque citoyen qui le compose. Rien de plus raisonnable, Nos Très Chers Frères; l'acte d'association qui a légitimé nos propriétés; il faut que le droit à ses propriétés soit incontestable, et il ne peut l'être sans un acte authentique et civil, dressé devant le magistrat.

Avant cette époque, les prêtres étaient revêtus d'un double caractère; à la fois ils étaient officiers et ministres du Culte. Aujourd'hui, chargés uniquement de cette dernière fonction purement spirituelle, ils n'ont que le droit de vous administrer les sacrements de l'Église, et c'est sous ce second point de vue que nous allons envisager le chrétien catholique.

Vous le voyez, Nos très Chers Frères, l'acte civil et légal que l'on exige de vous ne blesse en rien les obligations du chrétien catholique. Après avoir montré votre fidélité à la loi humaine, rien ne vous empêche, disons mieux, rien ne vous dispense de vous acquitter envers Jésus-Christ et son église.

Un enfant vous est né : déclarez sa naissance au magistrat; par cette déclaration, il acquiert la qualité et les droits de citoyen. Ensuite, présentez-le aux fonts sacrés de la régénération, il devient alors enfant de l'église et membre du corps de Jésus-Christ. Vous voulez vous engager dans les liens du mariage : que la nation soit dépositaire de votre engagement civil; et, après ce contrat passé en présence de votre municipalité, venez dans le temple du Seigneur pour y recevoir la bénédiction nuptiale, et pour sanctifier cette chaste union.

L'Être suprême a retranché un de vos proches du nombre des vivants : que d'abord la mort du défunt soit légalement déclarée et attestée par l'officier public; après cela, rendez-lui les devoirs que l'église prescrit pour l'inhumation des morts.

C'est ainsi, Nos Très Chers Frères, que vous rendrez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

Habitant de Vigneulles :

C'est vrai que maintenant il faut aller déclarer les naissances et les morts à la mairie... Bof, ça ne change pas grand-chose, on va à la mairie au lieu d'aller à l'église... c'est ma femme que ça embête le plus, elle aimait bien les instructions du curé !



Habitante de Lorry :

Ouais, et les mariages aussi... En fait, ce qui me contrarie le plus, c'est que les cloches ne sonnent plus l'heure... Quand j'étais dans ma vigne le soir, j'aimais bien que l'angélus me rappelle que c'est le moment de rentrer... actuellement, c'est pas pratique...

Habitant de Vigneulles :

Sur le coup-là, t'as raison !

Le conférencier :

21 septembre 1792, proclamation de la République.

Alors les choses s'emballent, c'est la folie !

La Convention s'installe, le roi est guillotiné, la guerre est intérieure et extérieure, la Terreur coupe les têtes de l'aube au couchant : 63 guillotins à Metz !

Une tête de guillotinée sur une pique circule dans la salle.

Habitante de Lorry :

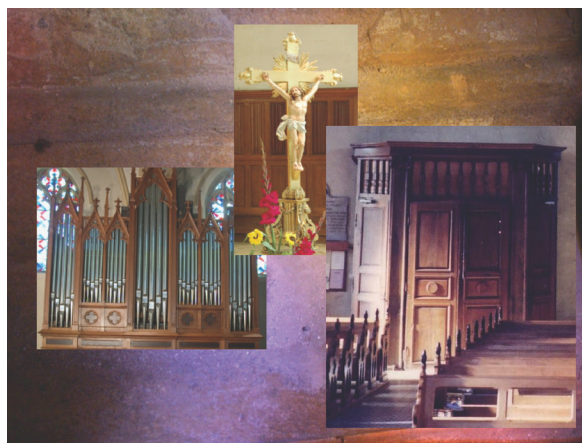
Ils ont tout de même guillotiné, place de la Comédie, le jeune officier Busselot descendant d'une très vieille famille de Seigneurs de Lorry...

Habitante de Vigneulles :

Pour sûr ! Il était membre de l'armée contre-révolutionnaire, celle de Condé ! Pas de chance, hein, l'était pas dans le bon camp !

Le conférencier :

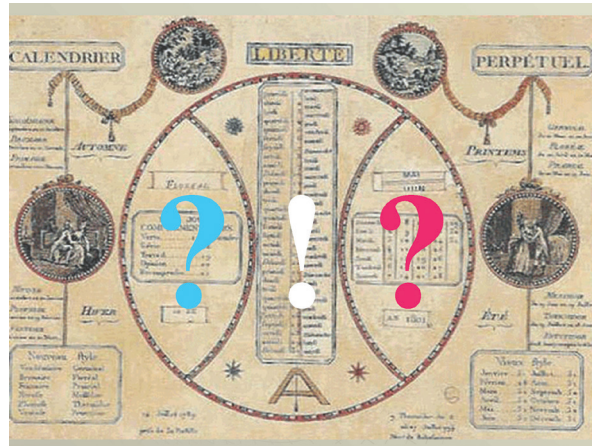
Tout le monde tremble, se méfie de son voisin, l'atmosphère est pesante.



Les biens des nobles et de l'Église sont vendus aux enchères. À Lorry, les moulins, la maison forte, la maison des Plaids annaux, la maison seigneuriale sont vendus.

L'abbé Goinze achète et fait installer dans l'église de Lorry le tambour de porte, l'orgue venant de la vente des biens du couvent du Grand Carme de Metz et le crucifix en bois doré, ornement du maître autel de Saint Arnoux. Souhaitons qu'ils y aient trouvé refuge pour un moment...

Au quartidi 14 vendémiaire an II, le nouveau Calendrier républicain entre en vigueur



Habitante de Vigneulles :

- J'arriverai jamais à m'y faire à ce nouveau calendrier, on peut pas dire 5 octobre 1793, comme avant !
- T'as pas peur que ça fasse mauvaise citoyenne ?
- Ben y a qu'à dire les deux, comme sur le linteau à l'entrée de la route de Vigneulles....
- Ah ! T'es maligne, toi !

Le conférencier :

Mais en janvier 1794, pardon en nivôse an II, l'évêque Nicolas Francin est emprisonné pour sa tiédeur à appliquer le nouveau culte.

Un soldat vient chercher l'évêque pour l'emmener en prison.

Habitante de Lorry :

Ce pauvre évêque, il avait pourtant bien fait d'essayer de maintenir les traditions de Premières Communions... L'emprisonner 8 ans à Clermont-Ferrand, tout de même c'est un peu trop !



Le conférencier :

Et en 1794, l'abbé Goinze doit renoncer à ses fonctions sacerdotales et se retire à Morhange...

Habitant de Lorry :

Une bigote en pleurs

Ils ont fermé notre église! On ne peut plus aller prier! On ne pouvait déjà plus baptiser nos enfants et enterrer pieusement nos morts! Ma pauvre petite dernière qu'est morte, le pauvre petit ange, elle n'était pas baptisée! Le Seigneur ne nous le pardonnera jamais! Nous irons tous en enfer!



Un diable passe et circule entre les guéridons en faisant mine de piquer de sa fourche les spectateurs.

Le conférencier :

Robespierre passe à la guillotine! Ouf!!! La Terreur est finie.



L'abolition de l'esclavage et la reconnaissance de la citoyenneté des Juifs sont obtenues grâce à l'implication de l'abbé Grégoire.

Les municipalités de moins de 5 000 habitants sont supprimées et regroupées en cantons. Lorry-lès-Metz est nommé mairie de canton.

27 octobre 1795 : Le Directoire !

Les gens soufflent un grand coup après toutes ces années d'angoisses, la république bourgeoise est en place, les émigrés reviennent, les mœurs se relâchent, complots, coups d'État... c'est n'importe quoi !

Le perturbateur

Il fait le guignol, il dit tout sans les R, se tord la bouche pour y arriver

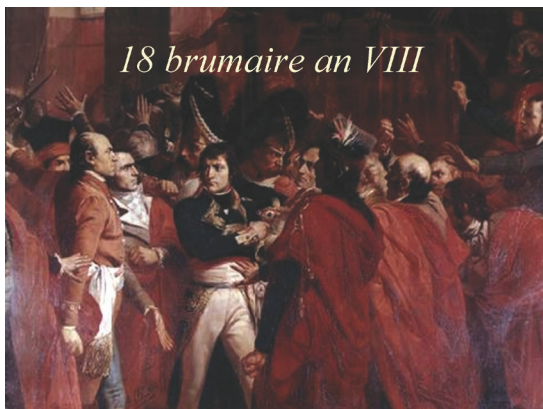
Ah ouais, les incôyables ! j'au'ais aimé y êt'e ! tout sans les « ' », ha, ben je peux pas di'e la lett'e !

Le conférencier :

Ah non, Monsieur, ça suffit ! Ça devient intolérable !

Bien, reprenons... Le Directoire envoie Bonaparte en Égypte après sa victorieuse campagne d'Italie pour se débarrasser de sa notoriété grandissante. Le 9 octobre 1799, Bonaparte revient, participe au coup d'État du 18 brumaire an VIII et devient Premier Consul.

Il lance la réorganisation du pays, c'est la rupture et la mise en route des grandes réformes !



Et Lorry me direz-vous... mais non, je n'oublie pas Lorry.

Jean-Victor Colchen, vous savez, le cousin germain du Jean-Pierre Lubin Colchen arrière-grand-père de notre vénérable mère, Caroline Colchen-Carré de Malberg, il s'installe à la préfecture de la Moselle : à Metz ! Il nomme Pierre Alexandre Montrond... qui était « de Montrond » avant la Révolution...

Le perturbateur :

Montre de l'index son derrière puis sa tête.

Ouais, je vois ! Il a supprimé sa particule... pour garder sa partie tête !!!

Le conférencier :

C'en est trop, Monsieur ! Sortez !

Le perturbateur sort, hilare, content de son effet, il reprendra sa place pendant le discours de Montrond.

Où en étais-je... Ah oui ! Montrond devient donc le nouveau maire de Lorry. Il connaissait bien Lorry, car il y était né et son père, lieutenant colonel de cavalerie, est inhumé dans l'église. Il avait épousé Marie Jeanne Gabrielle de Cheppe, fille du Seigneur de Saulny... Voyez, on restait entre gens bien et voisins, reste de vieilles alliances de l'Ancien Régime ! Et il habitait presque en face de l'église dans une grande maison, les n^{os} 53, 55, 55 bis actuels.

Pour fêter le 14 juillet 1800, pardon, le 25 messidor an VIII, cet homme se surpasse dans un magnifique discours...



Maison du maire Montrond

Monsieur Montrond, maire de Lorry :
Mes chers concitoyens !

Il y a dix ans qu'à pareil jour, la France vit la première fête nationale. Nul de vous n'a sans doute oublié cette époque mémorable de notre histoire et de notre vie où nous jurâmes tous à la même heure de ne plus former qu'un peuple heureux régi par des lois consenties par tous.

Tous les citoyens confondant leurs intérêts, abolissant les distinctions qui formaient plusieurs classes entre les habitants du même pays ; tous les esprits réunis et contents ! L'Amour de la Patrie devenant ce qu'il doit être toujours, l'Amour de tous ! Quel présage heureux d'un avenir de bonheur et de tranquillité ! Pourquoi faut-il qu'une aurore si brillante ait été sitôt obscurcie par une période de dix ans de malheurs ?

Pendant ces dix années écoulées lentement au milieu des larmes, de quels événements extraordinaires nous avons été les témoins ! Une lutte continuelle entre de très grands talents et de grands crimes ; l'Histoire n'offrant rien de plus sublime, rien de plus atroce ; la Liberté au milieu des camps enfantant des miracles, son Nom donnant lieu dans l'Intérieur à des excès inouïs ; son Nom partout, sa réalité nulle part ! Les plus grandes vertus déployant leur respectable caractère ; les plus grands vices étalant leur plus grande audace ; tous les mots dénaturés, le Courage des grandes âmes appelé Rébellion, la Méchanceté, la Scélératesse, Courage ! et tandis que des facétieux s'arrachaient tour à tour avec convulsion le Pouvoir ensanglanté, le peuple français souffrait au nom de la Liberté des maux infinis avec une patience infinie : Les armées françaises, toujours dignes de la République portant ailleurs l'Arbre de la Liberté séché dans leur patrie !

Au milieu du choc épouvantable des passions déchaînées paraît un homme, grand, généreux, éclatant de victoires ; fort de son génie, il entreprend de chasser d'insolents dominateurs, audacieux par faiblesse, tyrans par crainte et dont la méchante ineptie ne connaissait et n'aimait du pouvoir que la faculté de nuire. Il paraît !... Tout ce qui reste encore de vieux partisans de la Liberté se réunit à Lui. Les législateurs amis des lois, les directeurs amis d'un gouvernement libre secondent ses efforts, et la France est sauvée ! Les proscrits rappelés, les proscriptionnaires voués à la nullité, seul supplice des Tyrans ; la Confiance ranimée, la Paix intérieure ramenée par la Justice ; la Paix extérieure commandée les armes à la main : voilà ce qu'il a fait !

Le bonheur des Français, le rétablissement des idées généreuses qui fondent et soutiennent une république : voilà ce qu'il veut faire ! Voilà ce qu'il fera ; j'en jure par les principes libéraux, base de son noble caractère ; j'en jure par ses victoires qui, sans augmenter son autorité, la rend plus respectable.

Ses victoires ! Une seule vient de les effacer toutes ; une seule vient de placer son nom au-dessus des plus fameux capitaines.

Champs de Marengo illustrés par lui, c'est au milieu des trophées conquis par nos braves que vous avez vu la Victoire rappeler la Paix !



Ton nom, chéri par tous les braves compagnons de ta gloire, sera inscrit sur les Pyramides et sur le Saint-Bernard ; le Rhin, le Nil, le Pô, sont fiers de t'avoir vu, fiers d'avoir été soumis par toi ; et la colonne nationale, montrant ton nom avec orgueil, dira à ceux qui viendront la visiter : « Soyez comme lui, grands dans les combats, généreux dans la victoire, justes après les succès ! Et invincible comme lui, vous serez immortels » !...

Mais les victoires de nos armées, les intentions bien prononcées du Gouvernement français, tout donne lieu de présager que le fléau de la guerre va bientôt cesser de peser sur nous. C'est dans la fête de la Concorde qu'il est doux d'espérer la fin de nos malheurs. Puisse ce jour consacré à cette divinité de bonheur, devenir l'époque mémorable de la réunion de tous les Français !

Oublions nos erreurs, nos malheurs, sacrifions à la Patrie nos dissensions, nos opinions ! Que le ciel protège à jamais les Français réunis et la République triomphante !

Habitantes de Lorry :

- Ha ! Quel beau discours !
- Quelle emphase ! Quelle culture !
- Comme c'était beau !

Habitants de Vigneulles :

- Ho ! L'a bien parlé not' maire !
- T'as compris que'qu'chose, toi ?
- Ben pas vraiment ! Mais ça sonnait bien !

Monsieur Montrond, maire de Lorry :

Un peu las de la journée, il se met à son bureau...

Ouf ! Quelle journée ! Il ne me reste plus qu'à consigner mon discours dans le registre communal... Quelle paperasserie ! Ha ! Tout de même... Je leur en ai mis plein la vue !

Aujourd'hui 25 messidor an VIII de la République.

En vertu de l'arrêté des consuls du 3 nivôse dernier qui ordonne qu'il sera célébré dans toute la République une fête commémorative du 14 juillet, nous maire et adjoint de la commune, avons réuni tous ses citoyens et leur avons annoncé la fête du 14 juillet qu'ils ont accueillie avec allégresse et célébrée avec toute la pompe et la solennité dont notre commune est susceptible, de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal les jours, mois et an cy-dessus.

Le conférencier :

16 juillet 1801, il se produisit alors un événement très important : Bonaparte, premier consul, établit avec Pie VII le Concordat !



Le perturbateur :

Avec un geste suggestif

Ha ! Ha ! Ha ! Pie VII ! Pissette !

Le confrencier :

Vous êtes un grossier personnage ! Sortez !

Donc Bonaparte et le pape établirent des règles de fonctionnement de l'Église en France : les évêques sont nommés par le 1er Consul, les prêtres sont nommés par les évêques et sont payés par l'État. Ces règles fonctionnent encore de nos jours pour l'Alsace et la Moselle.

Habitantes de Lorry :

— C'est pas croyable, je me demande où il vont chercher toutes ces nouvelles idées !!!

— Ils causaient de la séparation de l'Église et de l'État... là, je ne comprends pas bien...

— Et c'est pas fini, j'ai entendu dire qu'ils lançaient un projet de réunion de communes...

Monsieur Montrond, maire de Lorry :

Tout à fait ! On m'a montré une lettre adressée au citoyen Menaud, dont je ne me souviens plus exactement la fonction, qui disait ceci :

Citoyen,

J'ai l'honneur de vous adresser sous la forme du modèle joint à votre lettre du 4 de ce mois, le tableau des communes recensées de la Moselle dont, d'après l'avis des conseils municipaux et des sous-préfets, la réunion a été proposée.

Je crois devoir rappeler en ce moment les difficultés que ces réunions pourraient faire naître si la loi qui les sanctionne ne portait expressément qu'elles n'ont uniquement rapport qu'à l'administration et que les propriétés, droits, usages et intérêts de chaque commune en particulier seront conservés dans leur intégralité. Ces réunions ne sont qu'une agrégation de personnes et non de choses.

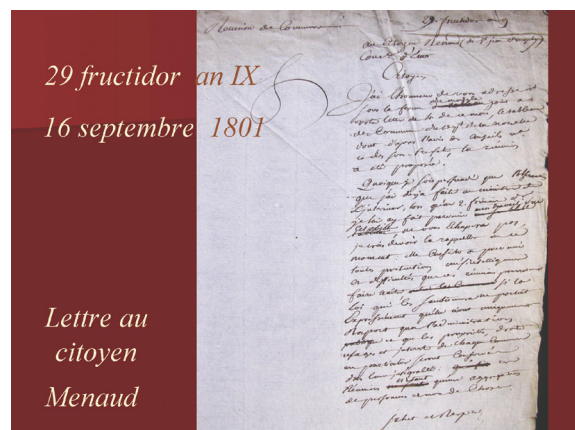
Salut et respect.

Habitant de Vigneulles :

Ça veut dire quoi ce charabia ?

Habitant de Lorry :

Que pour l'instant ce n'est qu'un arrangement administratif et que rien ne bouge dans les communes...



Habitante de Vigneulles :

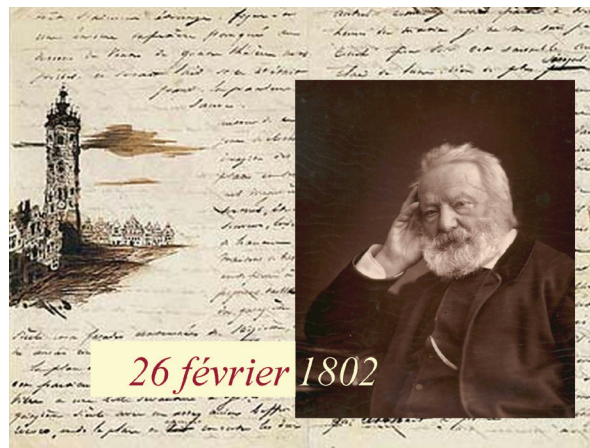
Pouh ! J'ai eu peur qu'ils redécoupent encore tout ! J'm'y retrouve p'us moi, c'est tout juste si je suis sûr que dans mes champs je suis encore chez moi ! Commencent à faire.....

Le conférencier :

Quelque chose d'important en 1802. Qui sait ? La naissance de.... de.....

Un spectateur

Victor Hugo !

**Le conférencier :**

On reconnaît bien là les érudits ! Pouvez-vous nous réciter un de ces poèmes...

Le spectateur récitant :

Pendant qu'il récite ; des femmes s'essuient les yeux dans la salle avec des exclamations d'attendrissement.

Je vais vous dire un poème de circonstance... « Ce siècle avait deux ans », de Victor Hugo...

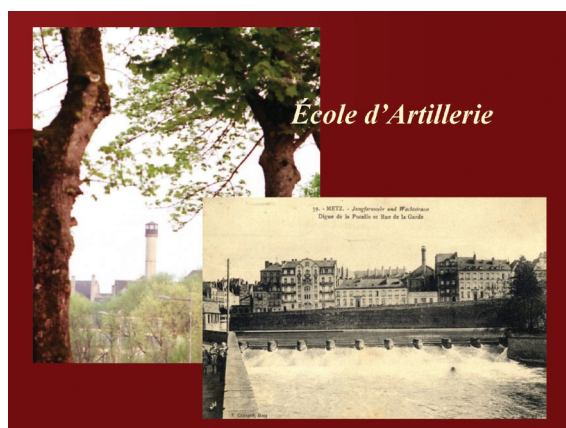
Ce siècle avait deux ans ! Rome remplaçait Sparte,
 Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte,
 Et du premier consul, déjà, par maint endroit,
 Le front de l'empereur brisait le masque étroit.
 Alors dans Besançon, vieille ville espagnole,
 Jeté comme la graine au gré de l'air qui vole,
 Naquit d'un sang breton et lorrain à la fois
 Un enfant sans couleur, sans regard et sans voix ;
 Si débile qu'il fut, ainsi qu'une chimère,
 Abandonné de tous, excepté de sa mère,
 Et que son cou ployé comme un frêle roseau
 Fit faire en même temps sa bière et son berceau.

Cet enfant que la vie effaçait de son livre,
Et qui n'avait pas même un lendemain à vivre,
C'est moi.

Le conférencier :

Merci, Monsieur, ce fut un moment de bonheur.

Continuons. La réorganisation du pays se poursuit : création des lycées, réorganisation de l'École d'Application de l'École Polytechnique de Metz qui devient l'École d'Artillerie par excellence...



Monsieur Montrond, maire de Lorry :

Bonaparte crée la Légion d'honneur, et
je compte bien l'obtenir dans quelques
années pour mes services rendus !



Le conférencier :

Trois administrateurs provisoires vont se
succéder à l'église de Lorry :

François Humbert qui, au vu de l'état
lamentable de l'église, décide de la
maintenir fermée...



Habitantes de Lorry et de Vigneulles :

- 8 ans sans offices, vous vous rendez compte !
- On aurait pu essayer une petite messe...
- Paraît que la voûte n'est pas sûre...
- Paraît que le clocher est fissuré !
- Juste une petite messe, sans sonner les cloches !
- Et si l'église s'écroulait...

Le perturbateur :

C'est pas grave ! Y s'raient tous morts en odeur de sainteté !

Le conférencier :

Charles Dominique Rutan reste quelques mois et Hippolyte Millet prend sa suite. Enfin un curé est nommé définitivement : l'abbé Georges Antoine Le Bègue...

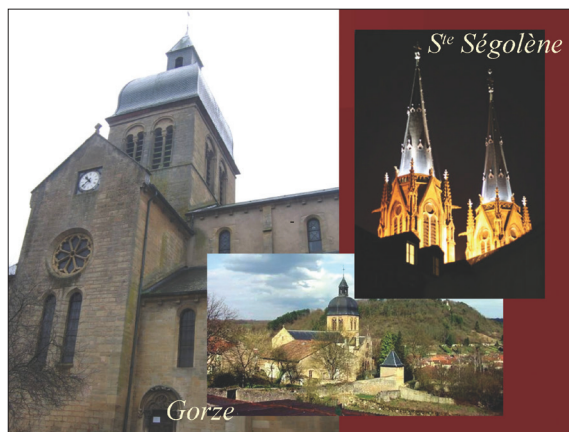
Le perturbateur :

Il dou-dou-blait le ttttemps ddddes mmmesses pour ra-ra-tra-per-per le tttemps pppper-du-du !

Le conférencier :

Influencé par le bégaiement du perturbateur, le conférencier bafouille à son tour.

Écouter Monsieur, c'est intolérable, je vous sors par la porte, vous rentrez par la fenêtre !



L'abbé Le Bègue avait été chanoine de la collégiale de Gorze avant la Révolution et ayant refusé de prêter serment, il s'était, lui aussi exilé. Les temps difficiles passés, il fut vicaire de Sainte-Ségolène...

Habitante de Vigneulles :

Ça fait trop royal comme prénom, ça, la Révolution aurait dû changer le nom de cette église...

Le conférencier :

Il devint curé de Lorry. Le maire restaure l'église, le curé restaure la vie spirituelle... Tout ça pour ça ! On dit les messes des morts, on enterre chrétiennement, on va en mairie faire les déclarations que Monsieur Montrond enregistre méticuleusement au grand cahier !

Monsieur Montrond, maire de Lorry :

Le maire annonce les identités et quelqu'un dit les dates

TABLEAU DES DÉCÈS DE L'AN XI

Aubertin (Jacques Christophe Dominique)	29 fructidor
Bassel (Jean-Louis)	18 floréal
Bertrand (Marie)	16 thermidor
Damien (Luce)	13 brumaire
Hocquard (Marie)	28 messidor
Lamiable (Jean)	29 thermidor
Mathieu (Nicolas)	23 brumaire
Pierre (Jean)	26 ventôse
Ruzié (Marie-Thérèse)	1 ^{er} frimaire



par moi, maire, le présent tableau conforme au registre des décès de l'an 11.

À Lorry-lès-Metz, le 1^{er} vendémiaire an 12

MONTROND

Déposé au Greffe du Tribunal

Séant à Metz le 9 vendémiaire an 12.

GIGLEUX

... Paix à leur âme

Le conférencier :

Bonaparte souhaite des regroupements de paroisses, le Préfet sollicite les maires et Pierre Alexandre Montrond déborde d'ambition et propose d'annexer à Lorry-lès-Metz les paroisses voisines.



Monsieur Montrond, maire de Lorry :

Il s'installe devant son petit bureau, prend une plume d'oie et l'air inspiré commence à écrire...

Voyons, tout bien réfléchi, notre belle église pourrait bien regrouper les ouailles des paroisses proches je vais donc avancer les arguments suivants dans ma réponse au préfet :

- 1) L'église de Lorry peut contenir 700 personnes au-dessus de 12 ans.
- 2) L'église est en bon état dans toutes ses parties.
- 3) Elle est pourvue suffisamment de linge, ornements et vases sacrés pour le service divin.
- 4) Les localités les plus rapprochées :
 - a. Vigneulles, 66 personnes de tout âge, point d'église, distante de 500 m.
 - b. Saulny, il existe une église, point de presbytère, distante d'environ 3 km.
 - c. Amanvillers, église, point de presbytère, distante de 7 km.
 - d. Woippy, église, point de presbytère, distante d'environ 3 km.
 - e. Plappeville-Tignomont, église, point de presbytère distante d'environ 3 km ½.
- 5) Observations :
 - a. Le chemin qui conduit à Vigneulles est toujours praticable.
 - b. Le chemin qui conduit à Saulny est impraticable en hiver, ruisseau débordant ponceaux en mauvais état.
 - c. Le chemin qui conduit à Woippy est souvent mauvais, fond marécageux bien qu'entretenu.
 - d. Le chemin qui conduit à Plappeville est assez praticable en tout temps, fond bon.
 - e. La paroisse de Lorry a toujours été cure. En 1790, elle était déjà réunie à Vigneulles.
 - f. Le conseil observe que Lorry et Vigneulles réunis seraient suffisants pour former une paroisse (environ 800 âmes, sans les propriétaires forains qui viennent de temps en temps).
 - g. Si ces deux communes ne suffisent pas, y adjoindre l'annexe de Tignomont ou même encore Plappeville ou Woippy.
 - h. Lorry possède toutes les conditions pour demeurer cure : position avantageuse, église

Habitantes de Lorry :

- Moi, je n'ai pas envie que tout le monde vienne prier chez nous !
- Vous imaginez un Werppoye à la place de la Marie Schmitt ?
- Jésus-Marie-Joseph ! Quelle horreur !
- Vous ne pouvez pas faire ça, Monsieur le Maire !

Le conférencier :

Le 2 décembre 1804, Bonaparte est sacré Empereur, toujours par le pape Pie VII, j'interdis qu'on rie.

Je vous propose quelques minutes de pause pour que chacun puisse récupérer la sérénité qui sied à la suite de la conférence

Merci.



DEUXIÈME PARTIE

Habitants de Lorry :

— Dis donc, en ce moment, ça y va les séances du conseil municipal !

— Et si on veut suivre ce qui se passe... on a intérêt à y aller ! De quoi va-t-on parler ce soir ?

— Le maire parle de construire une maison d'école...

— Pour instruire les gens de Vigneulles ! Ha ! Ha ! Ha !!!



Le conférencier :

Eh oui, le maire parle de construire une école... et il a raison, le brave homme. Pendant la Révolution, une génération n'a pas été à l'école... beaucoup de gens ne savent plus lire ni écrire ni compter....

Le perturbateur :

Ouais, s'prend pour Charlemagne... le maire... faut toujours qu'ils inventent des trucs pour embêter les gens, faut toujours qu'ils aient la grosse tête les dirigeants !

Le conférencier :

Tiens, je constate que vous savez quand même que Charlemagne a institué l'école dans son royaume, vous faites des progrès, mon garçon ! Voyons, que va décider le maire ?



Monsieur Montrond, maire de Lorry :

TEXTE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

17 pluviôse an XIII (5 février 1805)

Sur la demande faite par le maire, il faudrait qu'il soit construit cette année une maison d'école dans ce lieu. Le conseil municipal, quoique persuadé de tous les avantages qui résulteraient d'une construction aussi utile à la commune, a cru devoir lui faire observer que les habitants ayant déjà fait des sacrifices depuis deux ans pour le mettre en situation de satisfaire au paiement des dépenses qu'il avait été autorisé à faire, il croyait prudent de remettre à une époque plus reculée la construction de cette maison et d'acquitter auparavant les sommes qui peuvent encore être dues tant pour l'acquisition d'une nouvelle horloge, que pour la fonte de la cloche...

Le conférencier :

L'horloge est donc commandée chez Claudin à Metz, mais comme on avait peu de sous, elle était de qualité moyenne et devra être remplacée rapidement !

Le perturbateur :

L'air très soulagé.

Ouf ! z'ont échappé au pire ! z'ont pas construit l'école !

Les acteurs reprennent en chœur plusieurs fois « z'ont pas construit d'école »

Habitante de Lorry :

N'empêche que ce fut sacrément pratique de pouvoir lire de nouveau l'heure au clocher !

Habitants de Vigneulles

— Et heureusement que le clocher sonne, ça permet de rentrer à temps pour la soupe !
Je me faisais tout le temps engueuler par la Marie, car j'm'oubliais aux champs !



— Ben, moi ça faisait mes petites affaires, comme ma femme savait plus trop l'heure, je pouvais traîner avec la fille du coupeur de paille...

Début de la chanson « la fille au coupeur de paille » avec formation de ronde : refrain – couplet – refrain.

Habitante de Lorry :

Et vous savez quoi ? Demain on est mercredi 1^{er} janvier 1806 ! Et pas primidi 11 nivôse an XIV !

Habitant de Lorry et de Vigneulles :*Tollé général de satisfaction**Fin du calendrier républicain !***Habitantes de Vigneulles :**

- Ben l'était grand temps que ça s'arrête ces bêtises-là !
- De toute façon, tu t'y étais fait, toi ?
- Pas du tout !
- Et t'imagines, toi, si un jour y recommençaient ça avec des sous ???
- T'es pas folle, non !

Le conférencier :

Le projet de réunir Vigneulles à Lorry-lès-Metz fait son petit bonhomme de chemin, le préfet de la Moselle écrit au directeur des Contributions de Metz puis au ministre de l'Intérieur.

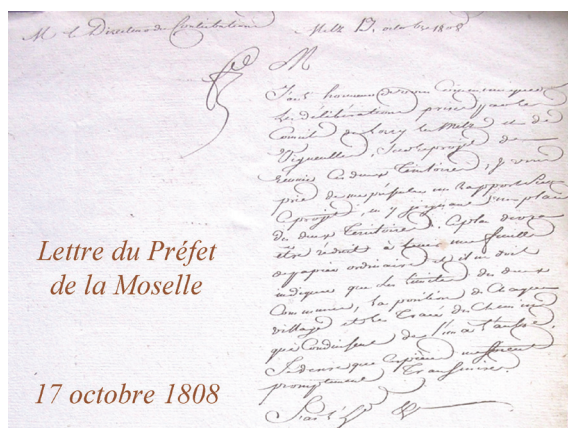
Cette dernière lettre sera suivie d'un long rapport.

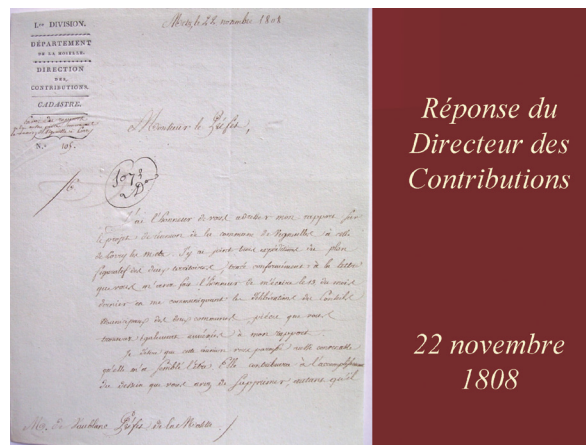
**Le préfet de la Moselle :**

Metz, 17 octobre 1808

Monsieur le Directeur des Contributions,

J'ai l'honneur de vous communiquer les délibérations prises par le Conseil de Lorry-lès-Metz et de Vigneulles, sur le projet de réunir ces deux territoires; je vous prie de me préparer un rapport sur ce projet, en y joignant un plan des deux territoires. Je désire que ces pièces me soient promptement transmises.



Le confrencier :

Le directeur des Contributions demande au Service du cadastre de lui fournir les renseignements nécessaires et répond au Préfet

Metz, le 22 novembre 1808

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le projet de réunion de la commune de Vigneulles à celle de Lorry-lès-Metz. J'y ai joint trois expéditions du plan figuratif des deux territoires.

Je désire que cette réunion vous paraisse aussi convenable qu'elle m'a semblé l'être. Elle contribuera à l'accomplissement du dessein que vous avez de supprimer autant qu'il est possible, les mairies peu considérables dont l'existence ne peut qu'entraver la marche de l'Administration.

Je vous prie, Monsieur le Préfet, d'agréer de nouveau l'hommage de mon respect.

Le Directeur des Contributions

Monsieur Montrond, maire de Lorry :

Ça y est, on est parti pour un tour de bureaucratie ! C'est pire que pendant la royauté ! Et j'écris à droite ! Et je fais suivre ! Et ça prend du temps ! Et je réponds à gauche ! Et c'est reparti ! Et bla-bla-bla et bla-bla-la.... Décidément, les réformes, ça fait couler de l'encre !

Le perturbateur :

Non seulement ça fait couler de l'encre, mais qu'est-ce que c'est barbant dans une conférence !

Le conférencier :

Le préfet de la Moselle écrit au ministre de l'Intérieur pour lui suggérer d'entériner la proposition de rattachement de Vigneulles à Lorry. C'est à vous, Monsieur le Préfet.

Le préfet :

LETTRE AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

À Son Excellence le ministre de l'Intérieur,
comte de l'Empire.

Metz, le 1^{er} décembre 1808

J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de votre Excellence, un avis dans lequel je propose la réunion des communes de Vigneulles et de Lorry-lès-Metz, en une seule mairie qui portera le nom de la dernière. J'y joins les délibérations des deux Conseils, le rapport du Directeur des Contributions et le plan des deux territoires.

La lecture des pièces jointes et du plan, montre à Votre Excellence que la réunion est très concevable sous le rapport des localités vu qu'elle est indispensable pour la régularité de l'administration puisque la faible population de Vigneulles ne permet d'y choisir des fonctionnaires suffisamment éclairés.

Je désire beaucoup que vous daigniez agréer ma proposition.

Monsieur Montrond, maire de Lorry :

Air inquiet

Je sens qu'on va se taper le rapport !

Le conférencier :

Air contrarié

Je sens qu'on va se taper le rapport !

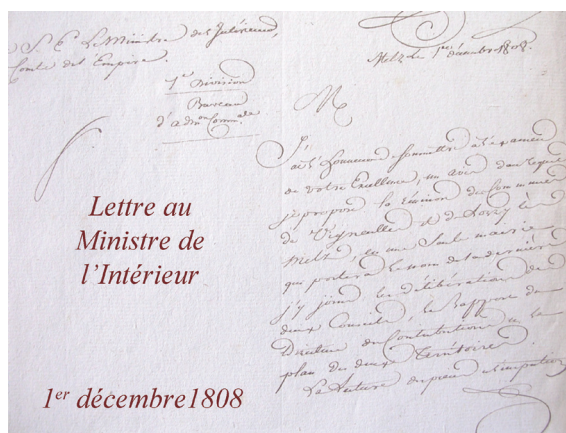
Le perturbateur :

Air contrarié

Je sens qu'on va se taper le rapport !

Habitants de Lorry :

- Faudrait peut-être quand même savoir à quelle sauce on va être mangé !
- De toute façon, on sera mangé !
- Mais j'aimerais bien savoir comment !



Habitants de Vigneulles :

Ouais, c'est vrai ça !

Habitante de Lorry :

Oh, vous, taisez-vous ! De toute façon faut toujours vous réexpliquer les choses plusieurs fois ! Alors, laissez-nous écouter sans interruption !

Le conférencier :

Monsieur le Préfet, s'il vous plait !

Le préfet :

RAPPORT

Metz, le 1^{er} décembre 1808

Vu la délibération prise le 18 décembre 1806 par le Conseil municipal de Vigneulles, arrondissement de Metz, d'après notre autorisation et portant qu'il y a lieu de réunir cette commune à celle de Lorry-lès-Metz, en lui reprenant ses anciens usages relativement à l'ouverture des bans des vendanges, en lui donnant des gardes champêtres pris parmi ses habitants et en nommant un membre du conseil pour faire la police ; etc.



Vu la délibération du Conseil de Lorry-lès-Metz, du 4 janvier 1807, dans laquelle il accède au projet de réunion et examine les propositions du conseil de Vigneulles ;

Vu les rapports présentés le vingt-deux novembre 1808 par le Directeur des Contributions du département, qui nous propose la réunion de Vigneulles à Lorry-lès-Metz ;

Vu les plans des deux territoires ;

Vu les budgets de Lorry-lès-Metz et de Vigneulles ; desquels il résulte

- 1° pour Lorry que la population en est de 680 individus et les revenus de 2 137 f 80 ;
- 2° pour Vigneulles que la population est de 75 âmes et les revenus de 136 f 55...

Habitants de Vigneulles :

- Z'en n'ont pas fini avec les « vu », vu-ci, vu-cà....
- D'ailleurs t'as vu quelque chose, toi ?
- Rien vu du tout, moi... d'ailleurs, j'ai la vue qui baisse ces derniers temps... l'autre jour.....

Le préfet :

... Le Préfet du Département de la Moselle, commandeur de la Légion d'honneur, considérant que la commune de Vigneulles ne contient que 75 individus, parmi lesquels on trouve difficilement le nombre de citoyens propres à former le Conseil municipal; qu'il est impossible de renouveler cette assemblée et que généralement tous les habitants vigneronns à gage ou bûcherons sont trop peu instruits pour que l'administration de la Commune ne doive pas être négligée ou irrégulière entre leurs mains; qu'il en résulte que les Registres de l'État Civil soient en désordre, que les mesures de police locales n'ont aucune force et que les ordres du gouvernement n'y soient pas entièrement exécutés, sans qu'on puisse attribuer cet état de choses, à la mauvaise volonté du maire, de l'adjoint ou du Conseil, mais à leur peu d'instruction...

Habitante de Vigneulles :

Ça va, ça va, vous l'avez assez dit qu'on n'était pas instructionnés! C'est-y notre faute! Si on était né chez vous, on causerait bien... on aurait de beaux affutiaux et de belles dames...

Habitant de Lorry :

Ho, ho, doucement, on sait que la révolution est passée par là, mais chacun à sa place, s'il vous plait!

Le préfet :

Il continue la lecture...

... Considérant que la Commune de Lorry-lès-Metz a une population de 680 individus parmi lesquels il y a un grand nombre de propriétaires aisés et qui possèdent même une grande partie du territoire de Vigneulles; que l'administration peut y être confiée à des individus instruits; qu'en confondant les deux communes, celle de Vigneulles ne peut que gagner au changement qui s'opérera, puisqu'elle sera alors dirigée et protégée par des fonctionnaires éclairés...

Habitantes de Vigneulles :

- Éclairés? Ils sont éclairés à Lorry?
- Ça veut-y dire qu'ils se promènent tout le temps avec une bougie?
- Ben y a bien le curé qui se promène avec un cierge, mais là, c'est normal...
- Alors, c'est peut-être ça qu'on appelle tenir la chandelle!

Le préfet :

Il continue la lecture...

... Estime qu'il y a lieu de réunir en une seule municipalité, les communes de Lorry-lès-Metz et de Vigneulles, toutes deux dépendantes du Premier Canton de Metz; en laissant néanmoins à chacune d'elles, les usages locaux pour les bans de vendange et les biens communaux dont elles jouissent en ce moment.

Le présent avis sera adressé avec les pièces qui y sont analysées et les plans des deux territoires, à Son Excellence le comte de l'Empire, ministre de l'Intérieur qui sera prié d'en faire l'objet d'un rapport à Sa Majesté.

En l'Hôtel de la préfecture.
VAUBLANC

Le perturbateur :

C'est pas vrai! Ils les collectionnent!
Couet, Marion, Chandellier, Le Bègue...
Carré, Montrond, Vaublanc!

Le préfet qui s'appelle Vaublanc... c'est plus une préfecture... c'est une étable qu'il lui faut !!! Meuh!!!!!!!!!!!!!!

**Le préfet :**

Monsieur se croit malin? Essayez déjà d'acquérir assez d'instruction pour devenir préfet... et on en reparlera! Si vous étiez noble, je vous demanderais réparation de votre muflerie!

Habitant de Vigneulles :

Extrait des minutes de la secrétairerie d'État du 30 janvier 1809!

Monsieur Montrond, maire de Lorry :

Je vous l'avais dit, on ne nous fera grâce de rien !

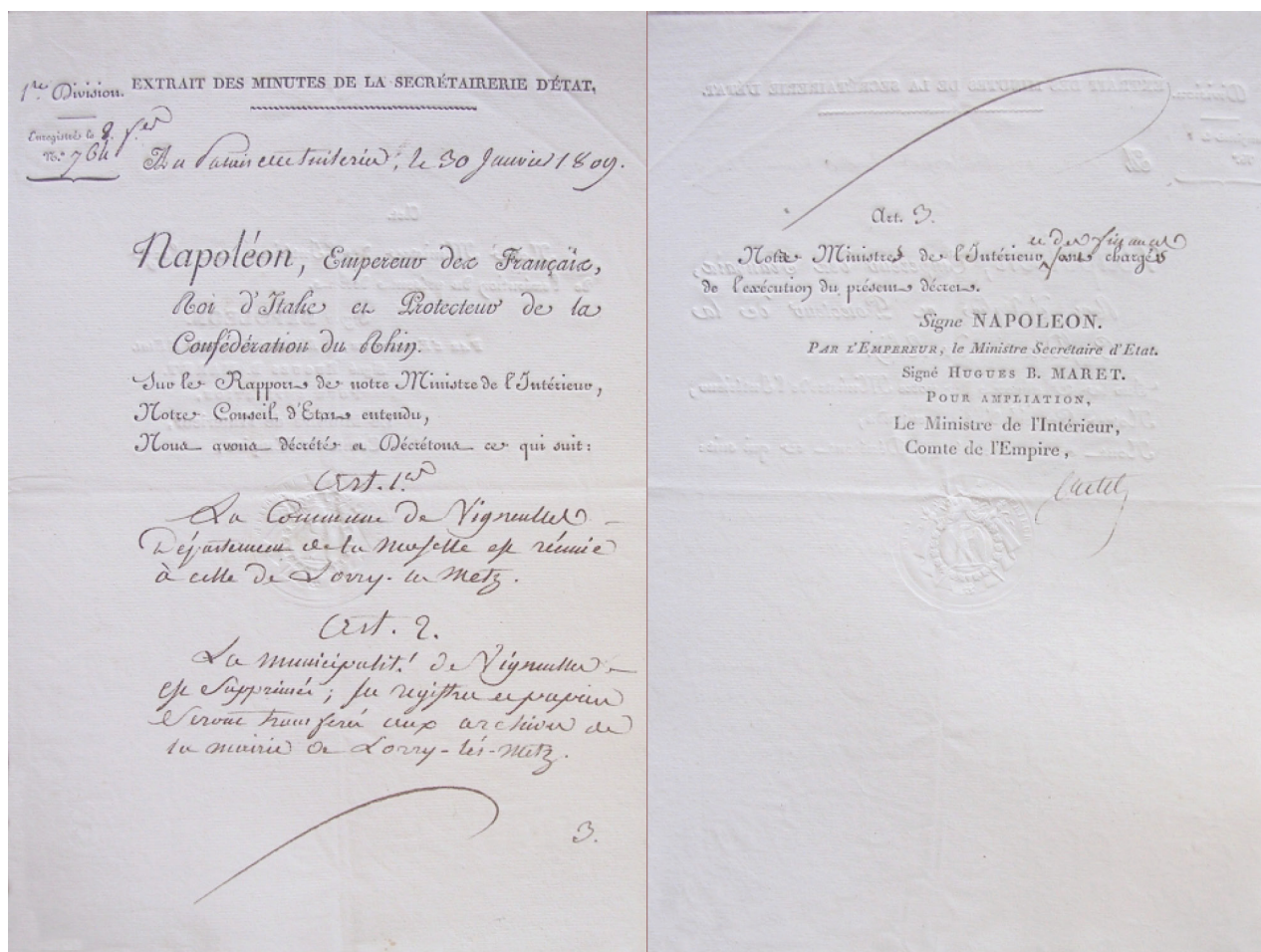
Habitants de Lorry et de Vigneulles :

Chuttttttt !

Habitant de Vigneulles :

Air très solennel.

EXTRAIT DE LA MINUTE DE LA SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT



Au Palais des Tuileries, le 30 janvier 1809

Napoléon, Empereur des Français,
Roi d'Italie et Protecteur de la Confédération du Rhin,
Vu le rapport de notre ministre de l'Intérieur,
Notre Conseil d'État entendu,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art : Premier

La Commune de Vigneulles, Département de la Moselle est réunie à celle de Lorry-lès-Metz.

Art : 2

La municipalité de Vigneulles est supprimée, ses registres et papiers seront transférés aux archives de la mairie de Lorry-lès-Metz

Art : 3

Nos ministres de l'Intérieur et des Finances sont chargés de l'exécution du présent décret

Signé NAPOLÉON
Par l'Empereur,
Le ministre Secrétaire d'État
Signé Hugues B. MARET
Pour ampliation,
Le ministre de l'Intérieur,
comte de l'Empire
CRÉTET

Habitante de Vigneulles :

C'est quoi une ampliation ?

Habitante de Lorry :

Chut ! C'est la copie d'un document... ! Chut !

Le conférencier :

LETTRE DU MINISTRE DES FINANCES



Paris, le 21 février 1809

Vu le décret impérial, Monsieur, du 30 janvier dernier,
Qui réunit la commune de Vigneulles à celle de Lorry-lès-Metz, et ordonne que la
municipalité de Vigneulles sera supprimée et que ses registres et papiers seront
transférés aux archives de la mairie de Lorry-lès-Metz.

Je vous serais obligé de donner connaissance de ce décret au Directeur des
contributions directes de votre département.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer.

Le Comte de l'Empire,
Ministre des Finances
CRÉTET

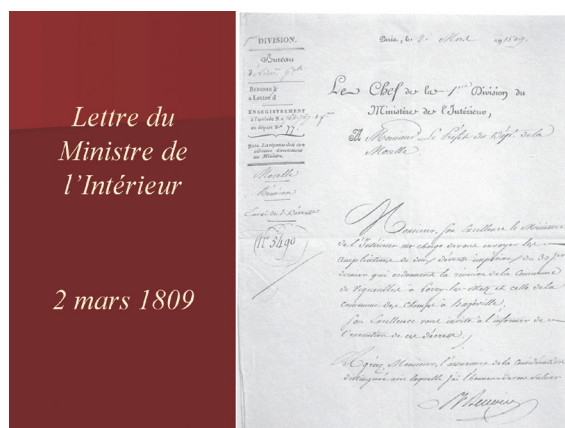
Le conférencier :

LETTRE DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Paris, le 2 mars 1809

Le Chef de la 1^{ère} division
du ministère de l'Intérieur

À Monsieur le Préfet
du département de la Moselle.



Monsieur,

Son Excellence le ministre de l'Intérieur me charge de vous envoyer les ampliations de deux décrets impériaux du 30 janvier dernier qui ordonnent la réunion de la commune de Vigneulles à Lorry-lès-Metz et celle de la commune de Champ à Hagéville.

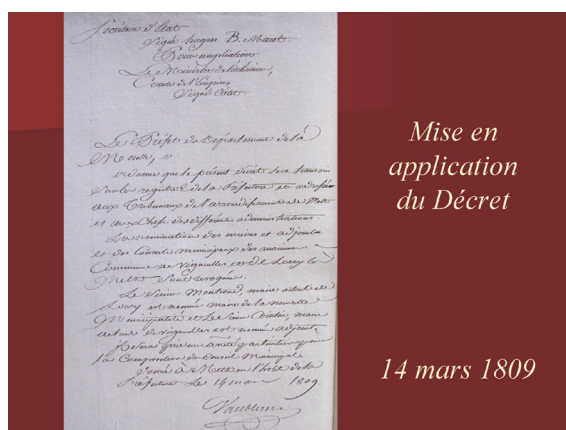
Son Excellence vous invite à l'informer de l'exécution de ces décrets.

Agréez, Monsieur, l'assurance de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur de vous saluer.

Le préfet :

Bien, il ne me reste plus qu'à mettre en application ce décret; nous sommes au bout de nos peines... et il a fallu faire tout ce remue-ménage administratif pour 7 communes, rendez-vous compte ! Tout en même temps, et je ne vous parle pas des autres changements ! Un travail de fou ! Si j'avais su...

MISE EN APPLICATION DU DÉCRET



Le Préfet du Département de la Moselle,

Ordonne que le présent décret sera transcrit sur les registres de la Préfecture et adressé aux Tribunaux de l'arrondissement de Metz et aux Chefs des différentes administrations.

La nomination des maires et adjoints et des conseillers municipaux des anciennes communes de Vigneulles et de Lorry-lès-Metz est révoquée.

Le Sieur Montrond, maire actuel de Lorry, est nommé maire de la nouvelle municipalité et le Sieur Cointin, maire actuel de Vigneulles, est nommé adjoint.

Il sera pris un arrêté particulier pour la composition du conseil municipal.

Donné à Metz en l'hôtel de la Préfecture. Le 14 mars 1809

VAUBLANC

Signé : Hugues B. MARET
Secrétaire d'État
Pour Ampliation
Le ministre de l'Intérieur
Comte d'Empire
Signé : CRÉTET

Habitants de Lorry :

— Ben ça y est ! Il a fallu qu'on les récupère ceux de Vigneulles !

— Pour sûr, on ne nous a pas demandé notre avis ! C'est comme pour le calendrier et les départements ! C'est toujours le peuple qui subit !

— Bof, ça te dérange, toi ? Moi, je suis plutôt content, il y a la cousine de la tante de mon frère qu'habite là-bas, maintenant, on est dans le même village. Déjà qu'on ne faisait pas la différence quand on passait de Lorry à Vigneulles...

— Tu t'es inscrit sur la liste des nouveaux conseillers municipaux ? Il va y avoir des gens de Vigneulles maintenant !

— Ils ont intérêt à savoir lire, ceux-là, moi je te le dis !!!



Habitant de Vigneulles :

Non, mais ! Pour qui que vous nous prenez ! Et puis maintenant qu'on est de Lorry, on va être savant !

Le conférencier :

Le maire envoie le 28 mars 1809 au préfet de la Moselle la liste des nouveaux conseillers, tous ceux qui voulaient se présenter l'ont déjà fait et il a même demandé un garde pour notre sécurité. Monsieur le Maire, s'il vous plait...

Monsieur Montrond, maire de Lorry

Le maire nomme les gens nommés, leur statut est annoncé par un habitant de Lorry pour les gens de Lorry et par un habitant de Vigneulles pour les gens de Vigneulles.



Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément à votre arrêté du 14 du présent, la liste des nouveaux membres par ancienneté d'âge pour former le nouveau Conseil municipal de ma Commune ; savoir :

Mrs	Louis	RUZIER	ancien adjoint de Lorry
	Nicolas	ALIZÉ le jeune	ancien adjoint de Vigneulles.
		STÊME	ancien membre du Conseil de Vigneulles.
	Nicolas	BLANCHEBARBE	ancien membre du Conseil de Lorry.
	Pierre	MENGENOT	idem
	Nicolas	REMIATTE	Idem
	Nicolas	GUILLEMIN	Idem
	Jean	GOBERT	idem
	Martin	MICHEL	ancien membre du Conseil de Vigneulles.
	Pierre	JÊNOT le jeune	ancien membre du Conseil de Lorry.

J'ai l'honneur de vous faire observer, monsieur le préfet, qu'un commissaire de police ou garde surveillant, me serait d'une grande utilité, attendu que mon nouvel adjoint est résidant à Vigneulles, il lui est impossible d'exercer la police dans le sein de ma commune, principalement la nuit, ou il est essentiel d'avoir une surveillance exacte. Je vous prie d'avoir la bonté de prendre ma demande en considération et de vouloir bien me nommer avec ladite qualité, mon ancien adjoint (Louis Ruzier). C'est un homme sévère, exact, zélé et très intelligent sur lequel je pourrais me reposer pour tout ce qui pourra concerner ses attributions.

J'ose espérer, monsieur le préfet, que vous voudrez bien m'accorder la faveur que j'ai l'honneur de vous demander pour le bien public et la tranquillité de ma commune.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le préfet, avec le plus profond respect votre très humble serviteur.

MONTROND

Habitants de Lorry :

— Bon, c'est pas si mal que ça ! C'est un bon choix Ruzier...

— Toi qui étais au dernier conseil municipal, t'as vu le budget ? À Vigneulles tout de même ils exagèrent, ils avaient 169 f. 18 c. et ils ont dépensé 174 f. 94 c. ! Une dette de 5 f. 76 c. !

— C'est de bonne guerre ! On en a fait autant à Lorry !

— Ah ? Je ne me souviens plus ça, t'es sûr ?

— Si si... on a une dette de 125 f. 99 c.....

— T'es sûr qu'il n'y a pas erreur ???

— Non non ! C'est comme ça que ça se fait depuis toujours ! Et ça continuera, crois-moi !!! Ha ! Ha ! Ha !



Le conférencier :

Figurez-vous que l'aventure a failli ne pas se terminer là !

Cette même année 1809, le préfet de la Moselle consulta le maire de Lorry sur un projet de rattachement de Saulny à Lorry-lès-Metz ! Mais les habitants de Saulny se sont débattus comme de beaux diables...

Le maire de Saulny :

Rattaché à Lorry ! rattaché à Lorry ! J'aimerais bien voir ça ! Certainement pas ! Manquerait plus que ça ! Je vais dire au préfet ce que j'en pense, moi ! Je vous le dis !

Le conférencier :

Même le Maire de Woippy y mit son grain de sel, proposant le rattachement de Saulny à Woippy ! Tout cela devenait un peu loufoque, mais chacun revint à la raison. Le préfet envoya une lettre stipulant que rien n'était fait pour l'instant et que l'affaire était remise *sine die*...

Le perturbateur :

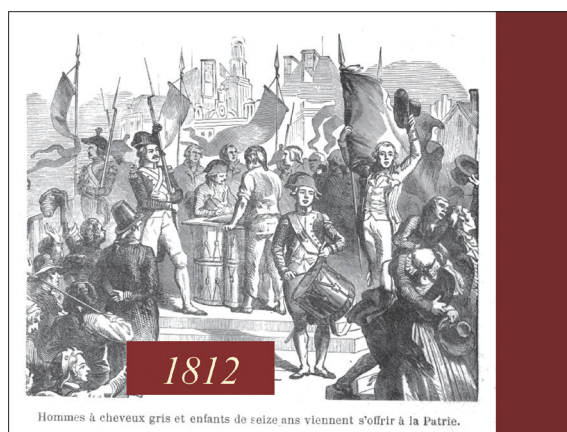
Sine die, sine die [prononcer *siné di*] Comédie, oui ! Vous vous rendez compte ! Tout ça pour rien ! Sont fous ces Lorrains !

Le conférencier :

Eh oui ! Ils sont fous ces Lorrains ! La France est encore en guerre. Napoléon fait alliance avec les Prussiens puis les Autrichiens pour se lancer dans la campagne de Russie ! En 1812, on enrôle à tour de bras...

Habitants de Lorry et de Vigneulles :

- Mon Dieu ! Voilà que nos gars repartent à la guerre !
- Qu'est-ce qu'il nous avait dit Montrond, « que le fléau de la guerre va bientôt cesser de peser sur nous » que nous allions être « un peuple heureux » ! Menteurs, tous des menteurs !
- Mais il n'y a que les volontaires qui s'enrôlent !
- Ouais, les volontaires d'office ! J'ai mon fieu, le Dominique, l'avait bu un coup avec l'adjutant pour fêter le roi de Rome, les vendanges et l'Empereur et pof ! Il s'est retrouvé enrôlé sans rien comprendre !
- Le mien, ça été la même chose ! Mon garçon le plus costaud ! Il va manquer des bras aux moissons !
- Tiens ! Voilà que c'est le tour du mien ! Ils lui ont tourné la tête avec des histoires d'aventures et de fortune ! J'ai rien pu faire ! « Tu verras, le père, je vais devenir riche » ! Il n'a que ça dans la tête ! Il a même pas de poils au menton !



Scène d'enrôlement : un adjutant,
un conscrit, le maire assiste.

Un conscrit :

On m'a dit que c'était bien payé, j'veins m'enrôler !

L'adjutant :

T'as raison mon gars ! Ton nom ?

Le conscrit :

Roussel !

L'adjutant :

Ton prénom ?

Le conscrit :

Jean-Pierre !

L'adjutant :

Tes parents ?

Le conscrit :

Jean Roussel et Anne Étienne !

L'adjutant :

Ta date de naissance ?

Le conscrit :

31 mars 1792 à Lorry !

L'adjutant :

... canton de Metz, département de la Moselle, taille 1 m 598 mm, cheveux blond foncé, sourcils idem, yeux jaunes, front bas, nez épaté, bouche moyenne, menton rond, visage rond, teint blond, lequel a déclaré s'engager volontairement pour servir dans la compagnie de réserve du département...

Monsieur Montrond, maire de Lorry :

Document, à la main, il finit de lire l'enrôlement. Un solo de fifre commence à jouer « Quand un soldat s'en va-t-en guerre » ; Arrivé à « au service de la mer », les acteurs commencent à chanter en sourdine et vont crescendo pour attaquer le refrain à pleine voix lorsque le maire annonce le départ en Russie.

Nous maire,

Après avoir fait visiter le susnommé par le sieur Robert officier de santé pour constater s'il était propre au service militaire, après nous être fait présenter le certificat de bonne conduite à lui délivré par le juge de paix de son canton, après avoir constaté qu'il a les qualités requises pour servir dans le corps ci-dessus désigné et qu'il n'appartient pas au service de la mer ; et après lui avoir donné lecture du titre deux de la loi du 19 fructidor an 6 (5 sept. 1798) concernant les enrôlements, nous avons reçu son engagement, et lui avons délivré un ordre pour se rendre auprès du Commissaire des guerres à Metz, à l'effet de recevoir une feuille de route pour rejoindre ce corps ; et audit Sieur Jean Pierre Roussel signé avec nous.

Ledit Sieur Jean Pierre Roussel est conscrit de 1812 et son père présent a aussi signé le présent enrôlement.

Signé : ROUSSEL
ROUSSEL
MONTROND, Maire

... Vous allez partir en Russie !

Les habitants de Lorry et de Vigneulles :

Pom-pom, pom-pom, pom-pom, pom-pom, pom-pom...

.....Partir pour mourir un peu
À la guerre, à la guerre
C'est un drôle de petit jeu
Qui n'va guère aux amoureux !

Pourtant c'est presque toujours
Quand l'été revient qu'il faut s'en aller
Le ciel regarde partir ceux qui vont mourir
Au pas cadencé

Des hommes, il en faut toujours
Car la guerre, car la guerre
Se fout des serments d'amour
Elle n'aime que le son du tambour

Quand un soldat s'en va-t-en guerre il a
Des tas d'chansons et des fleurs sous ses pas
Quand un soldat revient de guerre il a
Simplement eu d'la veine et puis voilà
Simplement eu d'la veine et puis voilà
Simplement eu d'la veine et puis voilà !

Le conférencier

L'Armée part pour défaire les Russes, mais... il neigeait, il neigeait sans cesse et l'Aigle revint en baissant la tête! C'est la Bérésina! Napoléon rentre en hâte pour reprendre le pouvoir en main. Les rescapés emplissent l'hôpital militaire de Metz.



La Bérésina : 1812

Habitants de Lorry et de Vigneulles :

Les gens pleurent.

— Vous savez, le fils du boulanger est revenu!

— Oui, avec une jambe en moins...

— Il a dit que le Jean, lui, il ne reviendrait plus! Si, si, il est mort gelé, qu'il a dit, tout bleu, qu'il était! [*pleurs*]; il l'a vu là, les jambes prises dans la glace! Mon pauvre neveu!

— Est-ce qu'il a des nouvelles des autres? Le Louis, le Dominique, le Nicolas?

— Ben le Nicolas, on dit qu'on l'aurait vu sur Marange...

— On ne les reverra plus! Je vous dis qu'on ne les reverra plus! [*pleurs*]. On les reverra plus!

**Le conférencier :**

L'Empire s'effondre, l'abdication, l'île d'Elbe, les 100 jours, Waterloo! Le roi revient dans les fourgons de l'ennemi!



Un nouveau maire remplace Montrond. Pour son arrivée à Lorry-Vigneulles...

Habitante de Lorry :

Elle arrive en agitant le « Journal du département »

Vous avez vu, il y a un article dans le journal qui parle de nous !

Les gens s'attourent alors qu'elle s'assied et commence à lire l'article. Des commentaires lapidaires ponctuent la lecture. En fond, la musique de Vive Henri IV.

**ARTICLE DU JOURNAL DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE**

Metz, le 30 avril 1816

Le nouveau maire de Lorry-Vigneulles a été installé le 16 avril. Cette cérémonie s'est faite avec tout l'appareil que peuvent permettre les localités. Le maire, en venant de Metz pour se faire recevoir, avait fait placer sur sa voiture un drapeau blanc qui portait cette inscription « Vive le Roi et les Bourbons ! » Aussitôt que les habitants de Lorry aperçurent ce drapeau, le bruit des boîtes, les cris de « Vive le Roi ! Vive la famille royale ! » annoncèrent l'arrivée du nouveau maire, qui se rendit à l'hôtel de ville et prêta son serment devant le conseil municipal. Après les discours où le plus pur dévouement au Roi fut exprimé avec plus de franchise que d'élégance, le maire, suivi de son adjoint et de tous les habitants, se rendit à l'église et entendit une grande messe qui commença et finit par le *Domine salvum fac Regem* chanté au bruit des salves de boîtes et de fusils. Monsieur le maire avait apporté le buste du roi : les habitants couronnèrent ce buste et le portèrent par tout le village, ayant à leur tête une musique champêtre qui jouait l'air *Vive Henri IV*. Cette heureuse journée finit par un bal où les rafraîchissements ne furent pas ménagés.

Le conférencier :

Et le bon peuple blasé de Lorry accompagné du bruit des crécelles hurla toute la journée : « Vive le Roi, Vive la famille royale ! ». On dansa et but beaucoup !

Habitants de Lorry et de Vigneulles :

- Mais ; si j'ai bien compris, on est revenu à la case départ !
- Pas tout à fait, on est tous réuni maintenant, Vigneulles-Lorry, Lorry-Vigneulles... c'est ça l'Égalité, mon ami ! Et c'est ça qui est important dans notre village !
Les gens se tombent dans les bras les uns des autres.
- T'as raison... Y a rien de mieux que l'Amitié !

Le conférencier :

Ne croyez pas que la Révolution soit morte...
C'est le temps des cerises !

Le perturbateur :

Non, qu'elle est pas morte, la Révolution ! La preuve !



Il se lève, se saisit d'un lampion, et entraîne les acteurs dans une farandole au son de la Carmagnole, pour aller saluer.

FIN

LES CHANTS

JAMAIS JE N'OUBLIERAI
ou
LA FILLE AU COUPEUR DE PAILLE
(CHANSON À DANCER BRETONNE)

Allegretto non troppo.

CHANT. *mf* da - mais je n'oubli-rai
La fille au cou - peur de pail-le, da - mais je n'oubli-rai La fille au cou -
- peur de blé. La fille au bon homme est ri - che, l' n'vaut pas me
la bail - ler... da - mais je n'ou - bli-rai La fille au cou -
- peur de pail-le, da - mais je n'oubli-rai La fille au cou - peur de blé.

IV^e COUPLET

VIVE HENRI QUATRE

Moderato.

CHANT. *mf* Vive Hen-ri qua - tre, Vi - ve ce roi vail - lant! Vive Hen-ri
qua - tre, Vi - ve ce roi vail - lant! Ce diable à qua - tre A
le tri-ple ta - lent De boire et de bot - tre Et d'être un vert ga - lant!

Chantons l'antienne,
Qu'on chant'ra dans mille ans, *bis*
Que Dieu malotienne
En paix ses descendants,
Jusqu'à ce qu'on prenne,
La lune avec les dents.

Il y a bien encore deux couplets, ajoutés par Collé dans la pièce de théâtre *La parité de chaux*, mais ils ne valent de loin pas les deux premiers, qui sont d'ailleurs beaucoup plus anciens, puisqu'ils ne remontent pas, à coup sûr, jusqu'à l'époque où l'on trouve des traces de l'air. Celui-ci paraît en effet déjà dans un traité de danse publié en 1585 sous le titre d'*Orchésographie*. Pour plus de renseignements on peut consulter *la Chanson*, 1886, par J. B. W.

LES ACTEURS

François COURTADE

Le conférencier

Le maire de Lorry
Le récitant
M. Meslier de Rocan
et l'adjutant
Le diable
Le conscrit
Le perturbateur
Le préfet
L'évêque

Jacques ANTOINE
Jeff HAUSSMANN
Benoît HOEFLE
Suzy MARIOTTE
Héloïse MEYER
Fred STRUGALA
Hugo TRAD
Maurice VIGNERON



Habitants de :

Lorry-lès-Metz

Françoise BITAUD
Justine DELORME
Claudine KESTER
Candice SIMON
Jeanne VELAY
Maurice VIGNERON

Texte & diaporama de Claudine KESTER

Direction Technique d'Alain FAUST

Direction musicale & éclairage de Christine POISOT

Costumes : La Clowner@ie

Vigneulles

Brigitte BERROD
André DE PIZZOL
Diane HEILI
Salomé LAVIALLE
Roger MARIOTTE

Mise en scène de Guylène FINANCE



Avec le soutien financier de
commune de
Lorry-lès-Metz



département
de la Moselle



ISSN : en cours